



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉVALUATIONS REPÈRES EN FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES : DÉMARRAGE DE LA CAMPAGNE NATIONALE POUR LES ÉLÈVES DE CP, CE1, 6^{ÈME}, 2^{DE} ET CAP

Lundi 13 septembre 2021

Ce lundi 13 septembre marque le début des évaluations nationales en français et en mathématiques pour tous les élèves entrant en classe de CP, CE1, 6^{ème}, 2^{de} et CAP.

Ces évaluations mise en place depuis 2018 doivent permettre à chaque professeur de mieux saisir le niveau de chacun de ses élèves et de pouvoir ainsi mieux adapter son accompagnement dès le début de l'année. Ces évaluations sont des points d'appui nécessaires pour permettre à l'ensemble des professeurs de contribuer à la réussite de leurs élèves. Elles permettent également d'engager un dialogue avec les familles pour améliorer l'accompagnement de l'enfant.

- **En CP et en CE1**, les passations sont organisées par chaque école du **13 au 24 septembre**, et la saisie des réponses des élèves du **13 septembre au 1^{er} octobre**, à l'exception des départements d'Outre-Mer (jusqu'au 16 octobre) pour lesquels la rentrée scolaire a été décalée. Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le début de la campagne, après la saisie complète de la classe.

Afin de veiller au bon déroulement de ces évaluations, comme les années précédentes, les inspecteurs de l'Éducation nationale soutiendront les directeurs et les professeurs des écoles tout au long des semaines à venir.

Enfin, une évolution importante est proposée : une nouvelle présentation des résultats des évaluations des élèves sera disponible afin de faciliter la compréhension des résultats par les parents. Cette présentation a été conçue après consultation des parents et des professeurs.

- **En 6^{ème}**, les passations sont organisées par chaque collège du **13 septembre au 1^{er} octobre**, à l'exception des départements d'Outre-Mer pour lesquels la rentrée scolaire a été décalée.

Il est également proposé d'évaluer à nouveau la **fluence de lecture**. Ce test non numérique sera passé de façon individuelle et réalisé de préférence par un professeur de français. Des documents ressources sont mis à disposition des enseignants.

- **En 2^{de} générale et professionnelle**, les passations sont organisées par chaque lycée du **13 septembre au 1^{er} octobre**, à l'exception des départements d'Outre-Mer pour lesquels la rentrée scolaire a été décalée.

Pour cette campagne, les tests ont été modifiés afin de mieux correspondre aux attentes d'entrée en classe de 2^{de}, et pour la deuxième année, un test de positionnement spécifique est également disponible pour l'ensemble des élèves entrant en formation de CAP.

Enfin, les établissements disposeront des résultats individuels des élèves, ainsi que des tableaux de bord pour les parties « compréhension de l'écrit » en français et « automatismes » en mathématiques. Ces repères concernant l'élève, mais aussi sa classe dans son ensemble, doivent permettre d'affiner le travail avec les équipes pédagogiques.

Pour mieux informer les élèves, les parents et les professeurs, des ressources précisant le contenu et les principes de ces évaluations repères sont accessibles sur le site [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) en suivant les liens :

Page portail : L'évaluation des acquis des élèves du CP au lycée : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-du-cp-au-lycee-12089>

CP : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cp-des-reperes-pour-la-reussite-5318>

CE1 : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-ce1-des-reperes-de-debut-d-annee-12062>

6^{ème} : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>

2^{de} : <https://www.education.gouv.fr/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

Contact presse

**Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

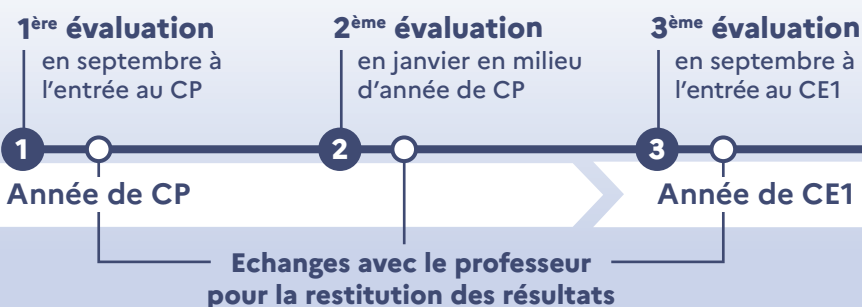


L'évaluation Repères concerne tous les élèves du territoire national et intervient à trois moments clés de leur scolarité.

Quel est le déroulement ?

Votre enfant doit répondre aux questions de son professeur sur un cahier en un temps donné.

Quelles sont les étapes ?



Qu'évalue-t-on exactement ?

En français

- la lecture
- l'orthographe
- l'oral

En mathématiques

- les nombres
- le calcul
- la géométrie



Une évaluation repères, dans quels buts ?

Pour les professeurs

Affiner la connaissance des acquis de chacun pour accompagner au mieux les apprentissages de tous avec l'équipe pédagogique.

Pour l'École

Situer le niveau des élèves scolarisés en CP et CE1 pour renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).

Pour les parents

Identifier les apprentissages à renforcer pour favoriser la réussite de votre enfant à l'école.

Pour l'élève

Comprendre ses acquis et ses besoins pour s'engager dans les apprentissages.



Découvrez le descriptif complet des évaluations repères sur :

www.education.gouv.fr

